RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et
de la souveraineté alimentaire

ARRÊTÉ du 2 juin 2025

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro) ;

Vu le décret n° 2021-1723 du 20 décembre 2021 portant intégration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à celui-ci ;

Vu l'arrêté du 11 février 2022 modifié portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

Vu la proposition de la directrice de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Delphine LUQUET, directrice du département BIOS (Systèmes Biologiques) du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), est nommée membre du conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement en remplacement de M. Sylvain PERRET.

Article 2

La Directrice Générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 2 Juin 2025

Pour la Ministre et par délégation :

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,

Benoît BONAIMÉ